

Appel à projets « Personnes sortant d'institution : une transition vers le marché du logement »

Une initiative du fonds - VOTO



Appel à projets

Une transition vers le marché du logement pour les ressortissants d'institution (psychiatrique, aide à la jeunesse ou prison)

Quels sont les critères de sélection ?

Pour qu'une demande soit recevable, il faut que :

- le dossier de candidature soit dûment complété dans la langue du formulaire et déposé dans les délais ;
- le ou la responsable de l'organisation ou association soit âgé·e de plus de 18 ans ;
- l'association soumissionnaire ne soit pas un acteur public ni une organisation purement commerciale – lesquels peuvent toutefois intervenir en tant que partenaires ;
- l'association soumissionnaire ait son siège et soit active en Belgique ;
- l'association soumissionnaire propose déjà un accompagnement pour l'accès au logement.

Parmi les dossiers recevables, le jury procédera à une sélection sur la base des critères suivants :

- La qualité de l'**accompagnement du groupe cible** dans la recherche d'un logement et dans son installation ;
- Les **éventuelles collaborations** avec un réseau d'acteurs publics/ privés et les démarches concrètes déjà entreprises dans ce contexte ;
- L'**adéquation** entre les moyens demandés et les résultats escomptés ;
- L'**effet de levier** résultant du soutien financier, tant en termes d'inspiration pour d'autres acteurs (p. ex. nouveaux modèles d'accompagnement) que d'accès à d'autres sources de financement ou d'extension du modèle ;
- Le **professionnalisme** de l'organisation : professionnalisme dans sa façon de travailler, obtention de résultats, conscience de ses forces et faiblesses, vision claire à long terme et recherche d'effets durables ;
- La santé financière des organisations participantes : les actions futures doivent être inscrites dans un **plan financier** clair et précis.